

# COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-05-032

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présent(s) : 26  
Nombre de suffrages exprimés : 29  
Nombre d'absent(s) : 3  
Nombre de pouvoir(s) : 3

**Vote :**

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt mai deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026

**Membres présents en séance :**

Eric LARDON, Armand LULKA, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Romain DUINAT, Florence GAVARD, Rene TETE, Christiane CLUZEL, Patrice BRAUD, Odile PHILIPPON, Dominique THIOLERE, Francois DELESTRADE, Martine CHARLES, Eric VIOLLET, Jérôme VARAGNAT, Armando FALCIONI, Marie-Pierre SEON, Isabelle ROIRE, Stephanie JAILLET, Carole MAUVIN, Arnaud CENZATO, Christophe KRISTIDES, Morgane LAFARGE, Charlène ROSNOBLET, Alexandre KARAGUEUZIAN

**Membre(s) absent(s) excusé(s) :**

Raphael GABION, Margot SOLVIGNON, Corinne VERDIER

**Membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Raphael GABION pouvoir à Eric LARDON, Margot SOLVIGNON pouvoir à Charlotte DEGUIN, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Odile PHILIPPON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : OFFICE MARCELLINOIS D'ANIMATION - DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE**

Certifié exécutoire  
Transmis à la Sous-Préfecture de  
Montbrison  
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20260520-2026-05-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

Publication : 01/06/2026

Créée en 2015, l'Office Marcellinois d'Animation (OMA) est une association déclarée la loi 1901.

Elle a pour objet général, en concertation avec la municipalité :

- De soutenir, d'encourager et de provoquer, tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer pour tous, la pratique d'activités de loisirs culturelles, sociales et sportives, dans le but de satisfaire les besoins des habitants de la commune et de mettre en place une animation coordonnée de cette dernière pour le bien être des Marcellinois.
- D'organiser des événements festifs ou culturels, dans le but de valoriser le sentiment d'appartenance à la commune de Saint Marcellin en Forez, et de développer l'implication et l'entraide des associations marcellinoises.

A l'article 7 des statuts, il est indiqué que l'OMA comprend notamment des représentants de la municipalité en qualité d'adjoints à la culture, aux associations, à la communication et à l'évènementiel.

La durée du mandat des représentants est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il convient de désigner, pour cette nouvelle mandature, les représentants de la commune au sein de l'OMA.

Les désignations sont faites par vote à bulletin secret (art. L. 2121.-21 du CGCT). Mais le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres :

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour cette élection,
- **DESIGNE**
  - \* Charlotte DEGUIN, Adjointe à la vie associative
  - \* Romain DUINAT, Adjointe à la Communication
  - \* et Christiane CLUZEL, Adjointe à l'Evènementielcomme représentants de la commune au sein de l'OMA.

#### POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 22 MAI 2026

Le Maire,

Eric LARDON

The image shows a blue ink signature of Eric Lardon written over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ' and the number '42680' at the bottom. The signature is a large, stylized cursive script.

Le Secrétaire de séance

Odile PHILIPPON

The image shows a blue ink signature of Odile Philippou, written in a cursive style.